

SEANCE DU 26 février 2021

REPLACEMENT CHAUDIERE + PORTES D'ENTREE & ISOLATION DES COMBLES A LA MAIRIE – Demande de financement de l'État

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et / ou Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local, pour l'année 2021, le projet susceptible d'être éligible est :

Remplacement chaudière + portes d'entrée & isolation des combles à la mairie

Le coût total de cette opération s'élève à : 39 800.00 € HT soit 47 760.00 € TTC

Après délibération, le conseil municipal :

- . ADOPTE le dossier précité
- . DECIDE de solliciter le concours de l'Etat
- . ARRETE les modalités de financement comme suit :

Origine des financements	Montant
DETR et / ou DSIL	19 900.00 €
Autofinancement sur fonds propres	19 900.00 €

. AUTORISE Madame le Maire à déposer une demande au titre de la DETR, DSIL, DSIL relance et/ou DSIL rénovation énergétique pour l'année 2021

. ATTESTE :

- de l'inscription du projet au budget de l'année en cours
- de l'inscription des dépenses en section d'investissement
- de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire précise que :

- la réunion du Conseil Municipal du 8 mars est reportée au 18 mars à 19 h
- les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin à la salle polyvalente.

Monsieur BOISSIER informe que :

- quelques devis ont été reçus pour l'agrandissement de la salle de boxe, la date limite de dépôt ayant été fixée au 25 février
- le programme des travaux de voirie reste à déterminer pour 2021.

Madame GOYER demande si le troc plantes prévu le 24 avril est maintenu Madame ZENITER pense qu'il sera maintenu dans la mesure où cela se déroule en extérieur comme les marchés.

Monsieur PROVOTS donne un compte rendu de l'installation de la fibre. Un problème d'inversion des dossiers mairie / bibliothèque a généré une coupure d'internet à la bibliothèque où une intervention d'Orange est prévue pour le rétablissement de l'ADSL car la fibre n'a pu être installée pour le moment ni à la bibliothèque ni à l'école faute d'avoir pu accéder au réseau existant.

Prochaine commission finances : le 15 mars à 19 h